

Nom et coordonnées de l'école EMPU Les Lutins 1 rue Prince Noir Commune : 33114 LE BARP	PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE DEUXIEME TRIMESTRE Date : Jeudi 13 Mars 2025
--	--

Présents

Présidente (directrice d'école) : Mme F. Mosbach, Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Ramus (excusée).

Equipe enseignante	Le maire ou son représentant	Représentants parents d'élèves	DDEN
Mmes Mosbach, Mmes Bergeron Micaud, Chiniard, Vignals	Mme Mendoza (élue, ajointe aux Affaires Scolaires) Mr Basset Responsable PEEJ	Mme Bernard et Mr Herriau(Paradiss- col'eyre) Mmes Wattine, Anache, Sargès (FCPE)	DDEN Pas de DDEN nommé ATSEM Mmes Cazorla et Marzac

Objet de la réunion : Le 2^{ème} conseil d'école a pour objectif d'aborder l'ensemble des points mis à l'ordre du jour entrant dans les thématiques fixées par le DASEN et de répondre aux questions des APE reprises à l'ODJ

18h00 : Début du conseil

Mme MOSBACH prend la parole et énonce l'ordre du jour de ce 2^{ème} conseil

Points évoqués

- 1- Le parcours de l'élève
- 2 -Projet et vie de l'école
- 3- Fonctionnement de l'école

1- Le parcours de l'élève :

Le RASED.

Cette année il se réduit à la seule psychologue de l'EN Mme Lacam. Le poste de Mme Foucher, enseignante spécialisée n'ayant pas été pourvu.

Par conséquent les jeux des 3 figures et Aucouturier n'ont pas pu être mis en place et aucun enfant n'a été pris en charge en petit groupe.

A la rentrée prochaine, l'école bascule sur la circonscription de Arcachon Sud (nouveau RASED).

Les APC

Mme MOSBACH évoque la mise en place et le fonctionnement des APC puis laisse la parole aux enseignantes. La 4^{ème} et dernière période se déroulera du 10/03 au 07/04. Ces ateliers de soutien sont proposés aux enfants pouvant présenter des difficultés d'apprentissage de la langue. Ils ont pour objectif de les aider et de les rassurer sur leur faculté d'apprentissage et de réussite.

Ce travail s'effectue par niveau et en petit groupe de 4 à 5 élèves. 9 élèves sont concernés.

2 groupes de niveau existent :

- Les APC Moyennes sections sont assurées par Mmes VIGNALS et BERGERON ; les thématiques travaillées sont le langage implicite et le lexique des animaux.
- Les APC Grandes sections sont assurées par Mmes CHINIARD et MICAUD ; les thématiques travaillées sont la découverte des alphas.

Ces ateliers fonctionnent par période avec un total de 60h par an dont 36h devant les enfants et 24 h de temps de préparation et de bilan.

Les parents des enfants concernés sont informés de la proposition des enseignantes. Il s'agit d'une simple proposition faite aux parents qui restent libres d'accepter ou de refuser. Le document d'acceptation ou de refus signé par les parents est conservé dans le dossier de suivi du parcours scolaire de l'enfant. Les enfants sont contents et les enseignantes constatent que ces ateliers leur sont très bénéfiques.

Les liaisons intercycles.

> La valise pédagogique : Mme MOSBACH indique qu'un travail conjoint entre directrices et enseignantes de maternelle et CP est effectué afin de mettre en place une « valise pédagogique » visant à assurer la liaison entre la fin du premier cycle (maternelle) et le début du 2^{ème} cycle (élémentaire- CP/CE1/CE2)

Le travail effectué porte sur :

- le geste d'écriture
- les essais d'écriture
- mise en place d'un capital de mots à connaître
- la numération et la résolution de problème.

La dernière réunion de travail aura lieu en juin.

> Journées intégration CP : Des rencontres des élèves de GS avec les élèves de CP sont prévues les 11 et 17 mars et en avril (dates à fixer).

Les élèves de GS iront par demi groupe sur l'école Ballion et passeront un temps dans les classes de CP. Les élèves de CP viendront aux Lutins.

En fin d'année tous les élèves de grande section iront déjeuner une fois à la cantine de l'école Ballion. Ces temps se font sur le temps scolaire et sont obligatoires. Aucun accord des parents n'est nécessaire. Pour le repas aucune inscription préalable ne sera nécessaire.

2- **Projet et vie de l'école :**

Mme MOSBACH fait le point sur les différents spectacles et animation qui ont été proposés aux élèves à l'école.

- 3 animations de qualité ont été proposées et ont donné pleine et entière satisfaction aux élèves comme aux enseignantes.
 - 11/12 Le spectacle Melle VERMILLON inspiré du conte « Le petit Chaperon rouge » par la Cie Billenbois
 - 31/01 Animation KAPLA financée à hauteur de 200 euros par l'association Créart. Cet atelier a permis un travail conjoint des élèves des différentes classes : les PS ont créé un village, les MS une tour Eiffel et une pieuvre géante, les GS un pont sur lequel passe un train et une girafe. Tous ces éléments constituant un paysage occupant entièrement la salle de motricité. L'animation s'est déroulée sur la journée.
 - 07/02 Le spectacle « Leila et la baleine » par la Cie Les 3 chardons
- En mars (20) et avril (10) Florian (musicien) interviendra pour les MS et GS ; il est possible qu'il intervienne également en juin lors de la passerelle RPE/école.
- 14/03 une journée carnaval est organisée par l'école et les animateurs de l'APS. Les enfants viendront déguisés. Un goûter sera proposé avec crêpes confectionnées par les GS de la classe 3, gâteaux achetés dans le commerce et bonbons.
- 05/06 Une journée de prévention routière sera organisée en collaboration avec la police municipale. Les élèves de moyenne et grande sections se rendront sur la piste aménagée à côté du gymnase. Ils feront par petits groupes de la prévention routière à vélo et à pied. Les vélos de l'école seront utilisés. Les enfants devront fournir leur casque personnel. Des outils sur la prévention routière ont été prêtés par l'équipe de la PM. Une sensibilisation aux numéros d'urgence sera également proposée. Aucune autorisation parentale n'est nécessaire. Cette activité est réalisée sur le temps scolaire et fait partie intégrante du temps d'enseignement.
- 13/06 Fête de l'école co-organisée par l'APS et les associations de parents d'élèves. Mme MOSBACH laisse donc la parole aux APE.

M HERRIAU évoque les différents stands qui seront mis en place par les APE (maquillage), APS/ ATSEM/ personnel de restauration (jeux, réalisation de masques...). Des jeux seront proposés dans le cours de la soirée ainsi qu'une tombola. La restauration sera assurée par le comité des fêtes de Haureuls. Le thème conjoint de la soirée sera l'Histoire (en accord avec le spectacle proposé par le corps enseignant). Les inscriptions pour participer à l'évènement et au repas se feront via le site helloasso. Les horaires de la manifestation sont les suivants : 18h00 ouverture, 19h00 début spectacle (école puis APS), 20h30 début repas, 22h00 fin de la soirée.

Les actions des APE

Les actions et participations financières de ces dernières sont évoquées. Mme MOSBACH laisse la parole aux APE.

- Intervention de M HERRIAU pour paradiscolaire : l'action chocolat de fin d'année a reçu (comme les années précédentes) une excellente participation. L'association remercie les parents qui ont acheté des chocolats. L'opération a bien fonctionné et a permis de dégager un budget de plus de 370 euros pour l'école qui servira à financer un spectacle.
- Intervention de Mme WATTINNE pour la FCPE : Des actions spécifiques sur l'école Lutins n'ont pas pu être réalisées pour l'instant compte tenu de la mobilisation importante des bénévoles sur d'autres actions FCPE, mais la nouvelle équipe élue a le souhait d'en mettre en place pour les années à venir. D'une façon générale la FCPE confirme être très active et différentes actions générales visant à récolter des fonds pour l'ensemble des écoles ont été organisées depuis le début d'année. (Bourses aux livres, vide grenier, marché de Noël, action boîtes...). Nous indiquons que les fonds récoltés sont dédiés aux écoles et leur sont alloués en fonction de leurs besoins et de leur demande. A titre d'exemple il est précisé que dernièrement des sommes ont été versées aux écoles élémentaires Lou Pin Bert et Ballion suite à des demandes adressées par les directeurs pour financer des actions spécifiques. Les enseignantes indiquent qu'elles n'osent pas demander sans connaître le budget disponible et demandent à ce qu'un montant précis puisse leur être communiqué. Les élus FCPE feront remonter cette demande lors du prochain conseil local FCPE ; Nous nous renseignerons également sur la répartition des fonds récoltés lors de l'action « boîte métallique ».

Passerelle petite enfance/ école

- La campagne d'inscription en mairie pour les futurs élèves de petite section se tiendra du 17 au 21 mars prochain. Les inscriptions se feront par voie dématérialisée.

L'information des dates a été faite via les réseaux sociaux et le site de la mairie mais M BASSET demande aux APE d'en parler de nouveau.

- Les RDV avec la directrice se feront du 31 mars au 18 avril. L'entretien durera 15 minutes. Pour gagner en efficacité, Mme DELRUE de la mairie adresse actuellement par mail aux familles un questionnaire d'information ainsi que le livret de présentation de l'école de manière à ce que Mme MOSBACH puisse en prendre connaissance avant le RDV d'admission à l'école. Mme MOSBACH remercie Mme DELRUE de cette aide.

Est évoqué le problème de la répartition des effectifs entre Lou Pin Bert et les Lutins du fait de la sectorisation actuelle. Mr Basset annonce que la carte scolaire sera retravaillée dès septembre pour arriver à une meilleure répartition des effectifs. Le souhait est que les enfants habitant le secteur des Gargails puissent être rattachés à l'école Lou Pin Bert, géographiquement plus proche. Pour ce faire un travail est en cours avec la région et la CDC pour la création d'un arrêt de bus à proximité de l'école Lou Pin Bert.

Pour la rentrée 2025 les prévisions font état des effectifs suivants : 45 élèves en PS, 50 élèves en MS et 50 élèves en GS.

En fonction de la confirmation ou non de ces chiffres lors des inscriptions définitives en mairie, l'ouverture d'une nouvelle classe est à prévoir. L'école est en capacité d'accueillir 7 classes. Si les effectifs mentionnés ci-dessus sont confirmés, une réorganisation des locaux devra être faite avec une nouvelle répartition des salles entre enseignantes et APS.

La nouvelle classe ouverte devra être équipée.

Monsieur BASSET et Mme Mendoza assurent que ce travail sera fait en amont et en étroite collaboration avec les enseignantes de manière à ce que tout soit en place pour juin.

Pour le service de restauration, il est confirmé que la salle permettra l'accueil de tous les élèves. L'organisation des services devra être revue en conséquence (heure des repas et nombre d'élèves par service) afin que l'ensemble des élèves puissent déjeuner dans de bonnes conditions.

Réponses aux questions supplémentaires des APE :

Mme MOSBACH répond aux questions suivantes.

- Une activité piscine pour les grandes sections est-elle envisageable ?

Mme MOSBACH indique que les activités relèvent du choix des enseignantes ; jusqu'à présent cette activité n'a jamais été mise en place sur les lutins par choix mais également parce que l'activité piscine est proposée dès le CP jusqu'en CE2. Or les enseignantes constatent une lassitude lorsqu'une activité est proposée durant une longue période. Pour la prochaine rentrée, une discussion sera entamée entre les enseignantes en début d'année sur les activités qui seront mises en place.

- Les nouvelles entrées apportent-elles satisfaction ?

Les enseignantes confirment que la nouvelle organisation est très satisfaisante.

3- Fonctionnement école

Madame MOSBACH fait le compte rendu des exercices effectués sur la période.

- Le 13/12 réalisation de l'exercice « risques majeurs » (exercice programmé).
Exercice réussi. Les élèves se sont rassemblés dans le calme dans l'espace dédié (restauration). Le bon fonctionnement du matériel a pu être vérifié.
Lors de cet exercice a été constaté un problème de fonctionnement de la sirène (la main devait rester appuyée sur le bouton), ce problème technique a été réparé.
- Le 21/02 réalisation de l'exercice « Incendie n°2 » (exercice programmé).
Exercice réussi. Les élèves se sont rassemblés dans le calme dans les espaces dédiés. L'évacuation s'est faite en 2 minutes et 48 secondes. Le bon fonctionnement du matériel a pu être vérifié.

Point sur les travaux

Mme MOSBACH précise avoir adressé en mairie une liste de travaux. Certains sont réalisés à ce jour et d'autres sont en cours de traitement :

- Les fenêtres des WC côté APS ont été occultées.
- Pose des rideaux : les devis sont en cours. Aucun délai de mise en place des équipements n'a été précisé.
- Barillettes des portes : les barillettes ont été changés.
- Les lavabos et sanitaires ont été réparés.
- Le matériel qui avait disparu lors des travaux de l'été dernier a été retrouvé et remis en place.
- Macadam de la cour : Sujet ancien et récurrent pour lequel les APE demandent la mise en place d'un calendrier afin d'assurer un suivi effectif.

Mr BASSET répond que la mise en place d'un calendrier de travaux et d'avancement n'est pas possible compte tenu du fait que la mandature de l'équipe municipale actuelle arrive à échéance prochainement. Il rappelle que les budgets ne sont pas extensibles et que le budget sera voté le 8 avril prochain. Des arbitrages devront être faits.

Il indique qu'un devis d'étude a été sollicité. Ce devis englobe les travaux concernant les cours des écoles Lutins et Ballion dans le cadre d'une étude complète et globale de réfection des cours afin de prendre en compte les contraintes environnementales (végétalisation, réchauffements climatiques avec plus d'espaces verts) et humaines/ Sociologiques avec la mise en place de cours dites inclusives.

Pour l'instant concernant les Lutins un plan topographique a été reçu.

Compte tenu des travaux importants réalisés sur l'école Lutins (rénovation énergétique l'an passé orchestrée par la CDC), priorité est donnée aux travaux sur les autres écoles dans un souci d'équité. Par conséquent la priorité sera donnée à la réfection de la cour à l'école Ballion.

Mme MICAUD intervient. Elle indique comprendre la situation mais que le macadam de l'école nécessite une réfection depuis maintenant plus de 20 ans et que les demandes d'intervention se sont succédées sans aboutir. Elle ajoute que la cour est déjà végétalisée

avec différents espaces, revêtements et jeux de cour ; seul le goudron est à refaire. Cela coûterait moins cher que de financer un projet tel que présenté par la mairie.

- Réparation du grillage rue de la forêt. Paradisscol'eyre avait signalé que le grillage rue de la forêt ne tenait plus en plusieurs points. M Basset indique que les services techniques sont passés et que le grillage a été entièrement réparé.
- Tableau affichage dédié aux APE côté APS : ils sont posés. Des clés ont été mises à disposition des APE à l'accueil de la mairie.

Point sur le budget mairie

Le budget sera voté le 8 avril prochain.

Le budget qui sera alloué à l'école sera globalement similaire à celui qui avait été prévu cette année avec bien évidemment des adaptations compte tenu de l'augmentation des effectifs :

- › 3600 euros pour les fournitures
- › 1600 euros sorties pédagogiques
- › 2800 euros transports scolaires
- › 500 euros Noël (achat d'un livre)

Madame MOSBACH précise que la possibilité de répartir les sommes différemment suivant les besoins effectifs est appréciable et que cette ventilation permet de bien utiliser le budget global alloué.

20h00 Fin du conseil-

La date du prochain conseil d'école initialement prévu le 12 juin prochain sera décalée compte tenu de la fête d'école prévue le vendredi 13 juin.

Fait à Le Barp, le 20 mars 2025

La Directrice



Les Secrétaires de séance

Mme
BERGERON


Mme WALTER
